

Revalorisation, télétravail et formation au cœur de l'enquête de l'ANDRH

« La hausse des salaires, un sujet pour la moitié des DRH », titre **Le Figaro**, qui détaille l'enquête de rentrée de l'ANDRH, pointant, également, une difficile mise en œuvre du télétravail. 46 % des DRH envisagent de faire évoluer leur politique de rémunération interne, mais « certaines entreprises fragilisées par la crise n'ont pas la trésorerie nécessaire pour répondre à cette attente », prévient Benoît Serre, vice-président de l'association. La revalorisation des salaires peut s'envisager via « des augmentations individuelles en lien avec la performance », comme le pense Audrey Richard, présidente de l'ANDRH. « Nous appelons à une réflexion sur le partage de la valeur entre l'entreprise, l'actionnaire et les salariés », abonde Benoît Serre. Autre sujet de préoccupation pour les DRH : le télétravail qui, pour 15 % des sondés, se décline avec difficulté malgré la signature d'un accord d'entreprise. « Des collaborateurs refusent de revenir au bureau. D'autres réclament plus de jours que ce que prévoit l'accord ou demandent des indemnités financières », détaille Laurence Breton-Kueny, vice-présidente de l'ANDRH. Compte tenu des points de crispation recensés, l'association milite pour une révision du code du travail, pas adapté à cette forme d'organisation. Si le climat social reste constructif en sortie de crise, il n'en reste pas moins que 74 % des DRH souhaitent une réforme de la formation professionnelle, qu'ils estiment trop complexe. Ils jugent par ailleurs qu'elle implique des investissements plus importants qu'avant pour l'entreprise. Quant à celle de l'assurance-chômage, ils aimeraient qu'elle soit plus incitative en matière de retour à l'emploi et davantage en adéquation avec les besoins de l'entreprise. (Le Figaro, p.24)